

La Délation

Dossier accompagnant le spectacle théâtral

« **PSSST** »

de l'Atelier du « 8 mai »



LES TERRITOIRES
DE LA MÉMOIRE

les ateliers
neurone



Myriam Bouzbib

Les Territoires de la Mémoire

Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance

En 1993, des citoyens liégeois, parmi lesquels plusieurs Rescapés des camps nazis, inquiétés par la résurgence des partis et des mouvements d'extrême droite décidèrent de créer l'asbl *Les Territoires de la Mémoire*, Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance.

Sensibiliser les plus jeunes au travail de mémoire et de vigilance, **dénoncer le mensonge** et l'oubli, **éduquer à la citoyenneté**... c'est la raison d'être de l'asbl *Les Territoires de la Mémoire*.

Pour parvenir à ces objectifs, l'association propose une gamme complète d'outils pédagogiques et d'animations à destination de tous les publics, en particulier des jeunes.

Le Parcours symbolique, consacré à la déportation sous le régime nazi, constitue la pierre angulaire des activités des *Territoires de la Mémoire*. Sa visite retrace, étape par étape, le parcours infernal des déportés, au cœur de l'univers concentrationnaire et d'extermination nazi. Les témoignages, les enregistrements, les extraits de films ainsi que les photographies replacent le visiteur dans le contexte de l'époque. Les visiteurs du *Parcours symbolique* bénéficient systématiquement d'un cadrage historique, d'une animation pédagogique, ainsi que de la projection d'un film. En outre, un dossier pédagogique préparatoire est envoyé aux groupes, préalablement à leur visite.

La Médiathèque propose des milliers de livres, revues, CD-Rom ou vidéos à consulter sur place ou à emporter. Les documents sont classés en 25 thématiques, parmi lesquelles le racisme, la citoyenneté, l'extrême droite ou la Seconde Guerre mondiale. Une section réservée aux enfants est disponible.

Les *Territoires de la Mémoire* réalisent et diffusent également plusieurs **expositions itinérantes** : « Triangle rouge », « Passeurs de Mémoire » et « Si je t'oublie ».

Enfin, de nombreux outils et publications originales complètent cette offre éducative : livres, films, CD-Rom, etc.

L'entièreté des références disponibles à la Médiathèque est désormais consultable sur notre site internet.

Les Territoires de la Mémoire

Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance

86 Boulevard d'Avroy – 4000 Liège

Tél : 04 232 70 60 – Fax : 04 232 70 65

E-mail : accueil@territoires-memoire.be

www.territoire-memoire.be

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h,
le mercredi de 9h à 18h,
le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 12h à 15h.
Fermé le dimanche et les jours fériés.

Prix d'entrée au Parcours Symbolique :

2,50 € (adultes), 2 € (jeunes), 1,25 € (Article 27), réduction de 0,75 € offerte par SPE incluse

Ce dossier a été réalisé par Myriam Bouzbib, élève de la section « Relations Publiques » du département économique de la Haute Ecole de la Ville de Liège, en stage aux Territoires de la Mémoire.



La délation est un phénomène très peu évoqué. Elle fut pourtant très courante durant la Seconde Guerre Mondiale, provoquant la mort de citoyens et gangrenant peu à peu les relations entre les hommes.

Encore présente de nos jours, elle continue à faire du tort à ceux qui en sont les victimes.

Ce dossier expose les conséquences des dénonciations et les motivations des délateurs qui contribuèrent et contribuent encore à l'exclusion, au meurtre ou encore à la torture.

A l'initiative de l'Echevinat de l'Instruction de la Ville de Liège, en partenariat avec l'asbl « Les Territoires de la Mémoire », Centre d'éducation à la tolérance et à la résistance.



Introduction.

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les camps nazis étaient progressivement libérés par les alliés. Le temps s'est écoulé mais les souvenirs des rescapés restent extrêmement douloureux.



Des millions de personnes furent condamnées par le régime nazi. Leur faute ? être de confession juive, communiste, manouche, handicapé, opposant, résistant...

Parmi ceux que l' « envahisseur » épargnait, il y eut des persécuteurs, des collaborateurs et des sympathisants du régime.

Malheureusement, tout le monde à cette époque n'était pas convaincu du danger que représentait le régime nazi. Bien sûr, des personnes recherchées trouvèrent asile chez ceux qui refusèrent l'inacceptable bien souvent au péril de leur vie quand d'autres étaient trahis par des voisins, des amis, des collègues.

Mais que poussait ces gens à en livrer d'autres parfois très proches d'eux ?

La propagande insidieuse et récurrente y était sans doute pour beaucoup. Les médias appelaient constamment à la haine et encourageaient ces ignobles pratiques.

Peu à peu, ces messages se normalisent, permettant ainsi à la population de porter atteinte à d'autres en feignant de faire son devoir de citoyen car à cette époque, la loi est du côté du délateur. On peut donc garder bonne conscience.

C'est ainsi qu'en France, par exemple, entre trois et cinq millions de lettres furent envoyées parmi lesquelles on retrouve une myriade de mobiles de dénonciation.

Il n'y a pas de délateur type mais toute dénonciation entraîne inévitablement torture, emprisonnement,... et parfois meurtre.

L'histoire de la délation.

La délation existe depuis toujours.

Contrairement à ce que l'on peut penser, on ne dénonce pas uniquement lorsqu'on se trouve sous le joug d'un pouvoir tyrannique.

En Grèce et par la suite à Rome, elle fut dotée d'un réel cadre institutionnel, ce qui lui permit d'être normalisée dans la vie des citoyens.

Au sixième siècle avant notre ère, la loi Solon, instaurée par l'Archonte¹ du même nom, récompensait d'une somme d'argent quiconque dénonçait un délit ou un crime. Cette récompense était prélevée sur le montant de la condamnation et transforma le civisme en véritable appât du gain.

Lors de la révolution française, la dénonciation de Louis XVI par Drouet fit de la délation une vertu républicaine. Les dénonciations affluaient car elles représentaient le moyen le plus efficace de prouver son patriotisme. Les traîtres étaient ensuite menés à la guillotine.

C'est à cette période que naquit le mot d'ordre du citoyen révolutionnaire « Faisons nous délateurs pour nous rendre innocents ».

Cette devise revient deux siècles plus tard avec la seconde guerre mondiale où la délation atteint son paroxysme. Car le fait est que tout le monde se met à dénoncer. De plus, fait nouveau, on dénonce même au sein de la famille.

La Chine de Mao éleva cet acte au rang de véritable qualité, de morale. A celle-ci, un commandement : « dénoncez vous les uns les autres ».

Ce pays organise même une journée consacrée à la délation. Une fois par an, les meilleurs délateurs sont célébrés et expliquent à la population rassemblée comment ils s'y sont pris.

Ils sont ensuite récompensés et glorifiés.

La délation, appelée de préférence dénonciation pour son caractère moins péjoratif, existe toujours. Outre les commères dénonçant leurs voisins pour tel ou tel point de détail, il y a les négociations avec la police. On peut bénéficier d'une peine moins lourde si l'on accepte de donner d'autres noms.

Aujourd'hui, seule une minorité de la population considère la délation comme un devoir de civisme, tout dépend du fait à dénoncer.

En effet, selon un sondage réalisé par le « Nouvel Observateur » en 1998, 96% des français dénonceraient un voisin qui bat son enfant contre 12% s'il s'agit d'une fraude fiscale.

Beaucoup font la distinction entre la dénonciation (action de signaler quelqu'un comme coupable à la justice) et la délation (dénonciation par vengeance, intérêt ou

¹ Homme politique athénien, l'Archonte Solon fut l'un des Sept Sages de Grèce.

méchanceté). Mais cette distinction n'a pas lieu d'être dans la mesure où la loi punit la non révélation de certains crimes et récompense leur dénonciation.

Penchons-nous maintenant sur la plus spectaculaire période de délation : la seconde guerre mondiale. Et tentons de définir les raisons de cette frénésie destructrice encore jamais égalée.

L' influence de la propagande

Elle est importante dans le sens où elle permet progressivement l'adhésion du peuple allemand au régime nazi.

« La propagande vise à imposer une doctrine à tout un peuple... Elle agit sur l'opinion publique à partir d'une idée et la rend mûre pour la victoire de cette idée. », écrivait Hitler en 1924 dans son livre « Mein Kampf ». Il mit sa pensée en pratique puisqu'en 1933, il fonda un ministère de la Culture et de la Propagande du Reich dirigé par Joseph Goebbels. Ce ministère avait pour mission de véhiculer la doctrine nazie par l'intermédiaire des arts, de la musique, du théâtre, des films, des livres, de la radio, des documents pédagogiques et de la presse.

Dans ces messages, le Juif est diabolisé, caricaturé : on le présente comme un individu mesquin, tricheur, malhonnête.

C'est ainsi qu'à Munich, en novembre 1937, on organisa une exposition appelée « Der ewige Jude » (le Juif errant). On y trouve entre autres ce que les nazis appellent : « les caractéristiques extérieures typiques du Juif ».



Les enfants sont des cibles essentielles car ils représentent en quelque sorte l'avenir du peuple européen, de la race aryenne. Dans un autre passage de "Mein Kampf", Hitler affirme que l'ensemble de l'éducation du jeune citoyen allemand doit tendre à lui donner la conviction absolue qu'il est purement et simplement supérieur aux autres. La propagande intervient donc aussi dans leurs distractions et leur apprentissage. On trouve par exemple des messages antisémites dans les livres pour enfants (*Voir annexe 2*).



Enfants allemands lisant un livre de propagande antisémite intitulé « Der Giftplitz » (« le champignon vénéneux »). Le complément que tient l'autre fillette sur la gauche est traduit « ne faites pas confiance au renard. » 1938



Illustration d'un livre pour enfants paru en 1936 intitulé « les juifs sont notre malheur » et « comment le juif triche ».

Les loisirs des gens se retrouvèrent bientôt entièrement contrôlés par la propagande. Autour d'eux, tout est fait pour que leur mentalité change et qu'ils deviennent de bons nazis.

Même le cinéma est contaminé par cette odieuse idéologie.

En effet, en 1941, un film intitulé « Der ewige Jude » sort dans les salles. Notons que ce film porte le même nom que l'exposition de 1937.



Même les cartes postales sont trempées de cette doctrine. Cette scène montre l'expulsion des juifs des écoles. Ceux-ci sont caricaturés avec de gros nez, des cheveux très noirs et un visage méchant.



Mais il n'y a malheureusement pas qu'en Allemagne que la propagande fait des ravages, elle est présente dans toute l'Europe.

En 1941 en France, l'exposition « Le Juif et la France » est ouverte au public.

Elle a pour but de démontrer, à l'aide de photos, de graphiques et de statistiques les méfaits causés par les juifs à travers les siècles et l'emprise qu'ils ont exercé sur le pays. L'on fit remarquer également que l'excès de générosité et d'hospitalité des

français envers les Juifs mena tout droit à la guerre et qu'il était grand temps de stopper cette « dérive ».



Exposition « le juif et la France » au palais Berlitz à Paris inaugurée le 12 septembre 1941 par le Capitaine Cézille.

La presse travaillait beaucoup afin d'inculquer à la population l'idée que le Juif était un sous-homme. Pour cela, les journaux diffusaient des caricatures antisémites d'une violence extrême.

Les jeunes étaient des cibles importantes du nazisme. Il fallait les convaincre assez tôt qu'ils devraient se battre pour sa cause, et qu'elle était juste. On les incita donc dès 1933 à dénoncer les contradicteurs.

Les jeunes étaient obligés de s'inscrire à un mouvement de jeunesse:

De 6 à 10 ans, ils faisaient partie des Jungvolk (les enfants du peuple) et de 10 à 18 ans, des Hitlerjugend (les jeunes hitlériennes). Ces réunions extrascolaires les métamorphosaient littéralement.

De 18 à 19 ans, c'était le service de travail, ils travaillaient gratuitement pour l'état.

Et enfin, les garçons faisaient leur service militaire.

Afin que les matières inculquées aux enfants cadrent bien avec le reste, les enseignants étaient sélectionnés et régulièrement contrôlés.

Tous ces efforts d'encadrement portèrent leurs fruits.

Les parents commençaient à craindre leurs enfants, tant ils étaient embrigadés dans l'idéologie nazie (*voir annexe 3*).

Ce mouvement fut si efficace que très vite, des jeunes commencèrent à dénoncer leurs parents, frères, sœurs,... s'ils estiment que ceux-ci n'ont pas effectué correctement leur devoir de civisme.

Pour cette génération d'enfants, la délation et la haine faisaient partie de la vie et étaient tout à fait normales, beaucoup n'y ont d'ailleurs même pas réfléchi.



Affiches de propagande pour la jeunesse hitlérienne. Les jeunes sont ici représentés comme l'avenir de la population aryenne.

Les résistants, volontaires engagés dans l'action clandestine contre le pouvoir, menèrent des actions parfois très dures et spectaculaires contre l'occupant. Malgré le danger qui planait au-dessus d'eux, des hommes et des femmes trouvèrent le courage de l'affronter.

Le groupe Manouchian (du nom de son dirigeant), comprenant 24 personnes de nationalités diverses, fut un des plus célèbres. Il était impératif de le discréditer. Les nazis se servirent de cette résistance armée pour les présenter comme des gens dangereux et non des libérateurs. En 1944, les Allemands placardèrent dans toute la France l'« affiche rouge », en référence au sang.



Cette affiche de propagande nazie montre les photos des résistants du groupe Manouchian ainsi que leur nom (Alfonso, Elek, Boczov,...). Ils sont présentés ici comme de dangereux terroristes. En dessous, on peut voir des trains qui ont déraillé et des corps, preuve sans doute qu'ils sont des tueurs et non des libérateurs.

23 d'entre eux furent fusillés peu après. La presse collaborationniste, invitée à leur jugement, les déblatéra quatre jours de suite. Elle ne parle pas de martyres, mais bien de bourreaux.

SUR LES VINGT-QUATRE MEMBRES DE LA BANDE MANOUCHIAN

**Vingt-trois terroristes
ont été condamnés à mort**

PAR LA COUR MARTIALE ALLEMANDE DE PARIS

Le poète Louis Aragon leur rendit hommage en 1955 par un poème intitulé « *Strophes pour se souvenir* ». (Ivry94.fr)

Certains officiers croyaient qu'ils pourraient mettre fin à la résistance grâce à la délation. Pour cela, il fallait convaincre la population du danger qu'elle représentait pour son pays bien-aimé.

Affiches, tracts, brochures et autocollants sont distribués donc en nombre de plus en plus important pour essayer d'arriver à une unité d'opinions. La violence est un thème récurrent dans la propagande anti-résistants. Ceux-ci se voient affublés d'un faciès de voyous et assimilés à des assassins.



Cette affiche diffusée en 1941 fait partie d'une campagne contre la Résistance, sur le mode de l'anti-bolchévisme. Le slogan : « Ils assassinent ! Enveloppés dans les plis de notre drapeau. »

Le texte suivant figurait au dos de tracts reproduisant cette affiche: *"Ils commettent leurs crimes enveloppés dans les plis de notre drapeau. Ils sabotent... mais ce sont des Français qu'ils tuent car les convois des troupes d'occupation sont bien protégés.*

Ils assassinent...et des innocents payent pour eux. Des femmes et des enfants souffrent de restrictions plus sévères. Des trains de prisonniers libérables font demi-tour.

Ils trahissent.... Le Times de Londres du 1er août avoue qu'à bord du Potomac Anglo-saxons et Russes se sont partagés le monde.

Ils veulent ... ajouter aux massacres de la guerre étrangère les horreurs de la guerre civile."

Tous les résistants ne commettaient pas d'actes de violence, beaucoup distribuaient des tracts, interceptaient du courrier contenant des informations utiles ou des lettres de dénonciation ou informaient la population. Ceux-ci n'ont jamais tué personne. Le terme « terroriste » était dès lors injustifié.

Qui dénonçait-on ?

Les personnes les plus visées étaient évidemment les personnes de confession juive, l'antisémitisme constituant l'un des principes fondamentaux de l'idéologie nazie.

Les lettres de dénonciation s'amoncelèrent sur les bureaux du commissariat aux Questions Juives.

En ce qui concerne les autres ennemis notoires du régime, la liste est longue : les résistants, les adhérents à un parti de gauche, les Tziganes, les homosexuels, les auditeurs de la BBC, les lecteurs de la presse clandestine, les personnes hébergeant des illégaux, les anarchistes, les témoins de Jéhovah, les Slaves,...

Il était donc possible d'être mis en danger malgré son appartenance à la race aryenne.

Pourquoi dénonçait-on ?

Il est très difficile de savoir ce qui a poussé ces personnes à devenir des délateurs, car ceux-ci ne souhaitent pas s'exprimer sur leurs motivations. Après toutes ces années, ils restent encore silencieux.

Toujours est-il qu'il semblerait qu'ils aient dénoncé pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, certaines personnes en dénonçaient d'autres parce qu'elles avaient peur, car à cette époque, la neutralité n'était pas acceptée. Soit on soutenait le régime nazi, soit on était son ennemi. Savoir et ne rien dire pouvait conduire à de gros ennuis.

En effet, selon l'article 5 de l'ordonnance du 10 décembre 1941 de Vichy relative au contrôle des Juifs : *"Les personnes juives ou non juives qui hébergent des Juifs à quelque titre que ce soit devront faire au commissariat de police une déclaration spéciale (...) Cette déclaration devra être faite dans les 24 heures de l'arrivée du Juif (...)".*

De plus, le Führer acquit, grâce au décret d'avril 1942, le droit de vie et de mort sur la population. La désobéissance au régime était considérée comme une trahison envers la nation en guerre, et la Gestapo persécutait les personnes soupçonnées de ne pas adhérer totalement au nazisme et à la guerre. Elle exécutait, torturait, emprisonnait et déportait les opposants. Les pays occupés devaient collaborer avec l'Allemagne.



*Femme exposée au public.
Sur le panneau qu'elle porte, il est écrit :
« Je suis la plus grosse truie de l'endroit
car je n'ai de relations qu'avec des
Juifs ».*

D'autres mesures furent prises dans le but de renforcer la peur et pousser à dénoncer encore, telles que l'humiliation en public. Les personnes prises en faute étaient isolées, insultées, méprisées...et souvent tuées. Ceux qui, par exemple, refusaient de dénoncer les résistants étaient emprisonnés et parfois torturés. La population était effrayée à l'idée de se retrouver dans cette situation.

C'est ainsi qu'un réel climat de peur s'installa au sein de la population dont certains membres optèrent pour la politique du « chacun pour soi », du « il vaut mieux lui que moi » et qui, pour se donner bonne conscience se répétèrent que c'était pour survivre et qu'au fond, tous ces gens l'avaient peut-être bien cherché.

Il convient cependant de se méfier car certains se sont servis de ce prétexte pour sauver leur peau.

Ensuite, il faut se rappeler qu'en période de pauvreté et de rationnement, les gens essayaient de survivre par tous les moyens. En France, la délation était récompensée par la Gestapo d'une somme de 1000 à 5000 francs.

Pour les grands résistants, la récompense pouvait aller jusqu'à un million de francs à la personne qui livrait l'auteur d'un acte de résistance.

La délation étant considérée à cette époque comme un acte de civisme puisqu'elle aidait à arrêter les indésirables du régime, les délateurs comprirent bien vite que leur action "civique" leur apporterait protection, reconnaissance et même gratification (*voir annexe 1*).

A la lecture de ces lettres, on peut se rendre compte que le civisme est un prétexte pour donner une bonne image de soi, et que bien souvent, la motivation des délateurs est beaucoup plus intéressée que cela. Par exemple, une dame dénonce son voisin et termine sa lettre en exprimant le désir d'acquérir le manteau de fourrure de la femme de celui-ci.

De plus, il s'est avéré que certains délateurs étaient mus par un désir d'assouvir leur rancune ou leur jalousie.

Les psychanalystes définissent en effet la délation comme la volonté d'éliminer l'autre pour son épanouissement personnel. Elle obéit à des pulsions primitives, habituellement réprimées.

Le jaloux ou le rancunier pouvait faire du tort par la simple rédaction d'une lettre. C'était donc un bon moyen de régler ses comptes avec un voisin ou un ennemi.

L'absence de motif valable n'était pas un problème, car il est évident qu'à cette époque, on ne s'embarrassait pas toujours de vérifications et on ne demandait aucune preuve. Il suffisait donc d'en inventer une pour parvenir à ses fins. La conséquence est évidente : beaucoup de personnes furent arrêtées alors qu'elles n'étaient pas au départ la cible du régime nazi.

Enfin, n'oublions pas cette partie de la population intimement convaincue de sa supériorité. Des mouvements collaborateurs, issus des groupes d'extrême droite qui s'étaient développés avant la guerre, apportèrent une aide non négligeable à la persécution organisée par le nazisme.

En 1940, ces mouvements, subsidiés par la propagande allemande, tentèrent d'entraîner l'opinion publique vers l'antisémitisme militant. Car selon eux, la personne de confession juive mettait leur race en danger. Il était donc indispensable de le dénoncer, c'était une défense légitime. Ces gens dépourvus de morale et de pitié n'hésitaient pas une seule seconde à traquer les personnes de confession juive, leur existence étant soi-disant en jeu.

Les résistants furent aussi des victimes de dénonciations leur ayant coûté la vie. Certains furent même contraints de supprimer des délateurs, dangereux pour eux, leurs proches et leur groupe de résistance. Certaines personnes étaient en effet atteintes de fanatisme patriotique et il leur était insupportable de voir les actes de sabotages qu'ils commettaient. Certains collaborateurs allaient même jusqu'à s'infiltrer dans les réseaux des maquis pour les dénoncer. Ils pouvaient ensuite être torturés, exécutés, emprisonnés, exécutés ou déportés.

Jean Moulin, très grand résistant, fut sans doute une des personnes les plus célèbres à avoir été dénoncées.

Le manque d'effectifs au sein de la police était tel qu'elle ne serait pas arrivée à ce résultat sans l'aide précieuse de la population dont certains membres étaient plus féroces que les Allemands.

La délation consolidait la force du nazisme.

Il est toutefois clair que toutes ces circonstances n'excusent en rien cet acte de lâcheté, d'intérêt ou encore de haine.

Comment dénoncer ?

Des millions d'informateurs envoyèrent des lettres, anonymes ou non, à la police. De cette façon, l'information arrivait directement au destinataire.

Les personnes les plus acharnées n'hésitaient pas à relancer la police par un nouveau courrier lorsqu'elles ne constataient aucun changement.

Pour les adhérents aux partis d'extrême droite, des journaux tels que « L'Ami du Peuple »² mettaient à la disposition de la population leurs pages pour une libre dénonciation. Ces journaux servent en fait d'intermédiaires entre les dénonciateurs et la police SS.

Ces journaux, non contents de fournir simplement l'information, veillaient à ce qu'elle soit complète, ce qui la rendait plus efficace. Un jour, un délateur fournit des indications incomplètes. Un avis fut publié par « L'Ami du Peuple » à son attention lui demandant de donner l'adresse de la personne juive. A la fin de cet avis, l'on pouvait lire : « nous ferons le nécessaire ».

Le journal « Au pilori », quant à lui, demande des comptes à des citoyens dûment nommés.

On peut ainsi lire, dans l'édition du 20 août 1942 : « Comment se fait-il que la femme du deuxième adjoint de Bourbon-Lancy ne porte pas l'étoile jaune? Née Cohen, dont

² Journal belge d'extrême droite de l'époque appelant à la haine des juifs.

la consonance est nettement hébraïque, elle est la fille de parents Juifs et doit être considérée comme telle. Nous apporterons à ce sujet toutes les précisions nécessaires. » La presse s'était donc transformée en police anti-juive.

Si ces journaux n'étaient emplis que de haine envers les personnes de confession juive, leurs lecteurs n'y étaient pas pour rien. Le 12 septembre 1942, « La Défense du Peuple » publie la lettre d'une dame se qualifiant d'anti-juive à 100% donnant un très grand nombre d'adresses. Cette dame conclut par : « Cette sale race me dégoûte au point que je les exterminerais moi-même s'il y avait moyen. Mais nous vous faisons confiance et espérons que bientôt, nous n'en verrons plus un seul en Belgique ».

Ces journaux appelaient sans cesse à la délation, répétant constamment qu'il n'y avait pas lieu de se sentir coupable. La population, intoxiquée par la propagande finit par obéir.

Les radios recevaient également la correspondance des délateurs.

Sur « Radio-Paris », la séquence « Répétez-le », malheureusement très écoutée et appréciée, était à l'entière disposition des auditeurs désireux de dénoncer quiconque.

Ceux qui condamnaient la délation n'hésitaient cependant pas à s'en servir. A partir d'août 1941, « Ici Londres » commence à dénoncer les délateurs et les collaborateurs, égrenant de longues listes à l'antenne. On pouvait donc entendre sur les ondes de la BBC, des annonces de ce genre : « Faute de viande, nos enfants dépérissent. Mais au N°12 de la rue de la Somme, à Bordeaux, habite un boucher qui s'appelle Duval. Pour les mères de famille, il n'a pas de viande. Mais il en a pour les Allemands avec lesquels il se goberge ». La presse écrite suit le mouvement, et le journal clandestin « Libération » publie chaque jour des listes noires. A la fin de l'occupation, la contre- délation s'institutionnalise avec la Commission d'épuration.

Méfiez-vous...

Il va sans dire que les conséquences immédiates de tous ces mouchardages sont la méfiance et la peur constante de l'autre. Le voisin que l'on a toujours connu se transforme alors en corbeau potentiel de qui il convient de se méfier.

On ne parlait plus librement, même plus à sa famille, chaque parole pouvant être interprétée, déformée, répétée,... et fatale.

Cependant, certaines lettres contenaient des détails si précis qu'il paraît évident que la personne dénoncée connaissait son délateur et lui faisait confiance.

Un exemple le prouve : un homme dénonce un communiste ayant deux revolvers cachés dans une boîte de sucre dans la cuisine de ses parents nourriciers.

Un tel détail n'aurait pu être connu de n'importe qui.

Libération : le revers de la médaille.

Voilà qu'arrive le moment tant attendu de la libération. Mais tout le monde ne peut pas se réjouir car il y a les gens accablés par la perte de leurs proches et ceux qui se retrouvent désormais du mauvais côté de la barrière. Ces derniers pouvaient craindre les représailles.

Les résistants débusquèrent les collaborateurs et les délateurs pour leur faire subir le châtiment mérité. Mérité? Pas toujours, malheureusement.

En effet, la délation continue, mais les personnes dénoncées n'avaient pas toujours commis ce dont on les accusait. Par exemple, à Maubeuge, en octobre 1944, deux condamnés à mort furent graciés mais une foule les arracha de prison pour ensuite les fusiller.

La joie d'être libre fait très vite place à la rancune. On fait payer ceux qui firent du mal mais les passions libérées après cette oppression menèrent à un désordre tel que l'on arrêta des innocents, laissant en liberté des coupables.

Tout le monde dénonçait, même les collaborateurs pour se disculper et éviter les arrestations. Ceux-ci devinrent des résistants farouches et vengeurs.

Les débordements étaient fréquents car la population eut tendance à vouloir faire la loi elle-même.

En matière de répression, la Belgique obtint la seconde place à l'échelle européenne : 569 condamnations par 100.000 habitants.

En tout, 52.778 belges furent déclarés « inciviques » sur près de 600.000 dossiers qui furent ouverts à la suite de 3 millions (!) de dénonciations diverses. Il y eut, suite à cela 100.000 arrestations. La hargne de l'époque était telle qu'un Belge sur 12 fut accusé par ses concitoyens.



Après la libération, les femmes soupçonnées d'avoir collaboré avec l'occupant étaient tondues.



En France, 125.000 délateurs auraient été arrêtés.

Les tribunaux ont prononcé envers ces délateurs quelque 10.000 condamnations à mort, 80.000 peines de prison assorties d'indignité nationale mais aussi 6871 acquittements.

Ceci la place loin derrière la Belgique avec 94 condamnations par 100.000 habitants.

La famille des accusés fut punie également. Des enfants furent placés en maison de correction et des personnes âgées moururent en prison. Il y a lieu de se poser des questions quant à cette méthode de représailles dans la mesure où elle fut exercée par les nazis eux-mêmes sous le nom de « Sippenhaft » (principe de la responsabilité familiale).

La délation de nos jours.

La délation est encore très présente aujourd'hui.

Elle est différente dans le sens où elle est banalisée car la société favorise la dénonciation volontaire. Les délateurs les plus vertueux dénoncent en général les travailleurs en noir, les fraudeurs du fisc, ceux qui pratiquent un sport tel que le parapente en n'ayant passé aucun examen,...

Le délateur, obéissant à sa propre morale dit qu'il a fait cela parce que sa conscience l'exigeait. Mais dénonce-t-on son voisin contrefacteur de CD's uniquement pour prouver que l'on est un honnête citoyen ? N'y a-t-il jamais de méchanceté ou de jalousie sous cet acte ?

Les lois et règlements augmentent les occasions de délation.

Le Royaume-Uni en est la preuve : une campagne appelée « Name That Tag » (donnez un nom à ce tag) a été lancée en 2003.

Elle a pour but d'inciter la population à dénoncer les taggers contre une récompense de 500 Livres.

L'année passée, après les lignes téléphoniques mises à la disposition de la population pour dénoncer les étrangers en situation irrégulière, le Vlaams Blok, récemment renommé « Vlaams Belang » récidive en appelant à la dénonciation des professeurs présentant le parti à ses élèves sous un « jour négatif ». Et cela afin de se faire passer pour un parti comme les autres.*

En France, en 2004, l'avant-projet de « la loi sur la prévention de la délinquance » de Nicolas Sarkozy était basé sur la délation pour combattre la délinquance. Il visait

notamment les jeunes (de 14 à 21 ans) des classes défavorisées. Ce projet organisait le fichage de certains membres de la population auprès du maire (personnage central de ce projet).

Le chapitre 5 de ce Projet de loi institue la délation comme nouvel outil des intervenants sociaux sous peine de sanction : « Tout professionnel qui intervient au bénéfice d'une personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles, est tenu d'en informer le maire de la commune de résidence ou la personne par lui désignée aux fins de le substituer. »

Ce projet de loi remettait en cause l'éthique professionnelle et la protection de l'individu dans le but évident de constituer un fichier contenant tous les délinquants potentiels.

L'article premier du projet de loi Debré sur l'immigration de novembre 1996 disait : *"Toute personne ayant signé un certificat d'hébergement et hébergé un ressortissant étranger, dans le cadre d'une visite privée au sens du présent article, doit informer la mairie de sa commune de résidence du départ de l'étranger accueilli (...)"*

Aux Etats-Unis, un programme appelé "Patriot Act" a été mis en place dans le but de prévenir et de lutter contre le terrorisme.

Chaque citoyen peut, avec son ordinateur personnel, dénoncer auprès des forces armées quiconque paraît suspect en matière de sécurité nationale. Pour ce faire, le délateur a juste besoin d'une connexion Internet.

L'Allemagne a lancé en février 2004 un dispositif permettant aux citoyens de dénoncer par SMS.

Les volontaires inscrits, âgés d'au moins 16 ans, reçoivent de la police des messages décrivant la personne recherchée. Le but est de pouvoir retrouver les malfaiteurs plus rapidement.

La délation par SMS était déjà pratiquée depuis 2002 aux Philippines : la population est encouragée à dénoncer via son mobile les employés administratifs jugés inefficaces ou arrogants.

Juste après la découverte des corps de Julie et Mélissa, en août 1996, une chasse aux pédophiles s'est engagée. Le juge Connerotte a ouvert en août 1996 un numéro vert afin de recueillir des témoignages sur d'éventuels réseaux pédophiles. Les témoins X sont confiés à l'équipe du gendarme de Baets.

La Roumanie n'a toujours pas oublié les horreurs qu'ont provoqué la folie nazie.

L'année passée, un numéro vert a été mis en place afin de permettre aux Roumains de dénoncer les criminels de guerre nazis encore vivants. Tout renseignement fiable sera récompensé de 10 000 dollars. Cette initiative porte le nom de « Dernière Chance ».

L'obéissance.

Dans des cas comme celui de la seconde guerre mondiale, bon nombre de personnes se demandent comment la population a pu obéir aux lois nazies.

Ce qui est sûr, c'est que l'obéissance est considérée comme une vertu, et ce, depuis notre plus tendre enfance.

En effet, nous apprenons à obéir à nos parents, nos professeurs, nos employeurs et par-dessus tout à la loi, et pour certains sans jamais se poser la question du bien-fondé de cette obéissance. On la qualifie alors d'aveugle.

Le procès de Nuremberg le confirme : nous n'avons pas pour habitude de remettre en question les lois et les ordres car on nous a toujours inculqué que nous devons nous y conformer.

Quelques exemples de psychologie contemporaine accréditent cette thèse :

L'enquête de Kelman et Lawrence de 1972 montre que 51% des militaires américains auraient tué tout un village vietnamien s'ils en avaient reçu l'ordre.

La célèbre expérience de Stanley Milgram de 1974 est encore plus saisissante. Elle vise à définir la capacité d'un individu ordinaire à obéir à une loi contraire à la morale.

Pour cela, l'expérimentateur recruta des sujets devant jouer le rôle du professeur et leur donna l'ordre de punir par des chocs électriques pouvant aller jusqu'à 450 volts les mauvaises réponses que l'élève, complice du psychologue, pouvait donner.

Le professeur pensait punir réellement son élève et connaissait les effets de ces chocs.

Le résultat est stupéfiant : environ 2/3 des participants furent capables de punir physiquement un inconnu par obéissance à une autorité.

Il s'avère que le zèle des professeurs est inversement proportionnel à leur proximité avec les élèves.

Mais quel est le rapport avec la délation ? Il réside dans le fait que l'on peut punir quelqu'un par un acte n'ayant aucun lien avec la violence, car appuyer sur un bouton ou écrire une lettre ne sont au départ pas des actes criminels. Les effets de ces actes sont en outre invisibles.

A partir du moment où la loi encourage à dénoncer et où les victimes ne sont pas punies sous les yeux des délateurs, le passage à l'acte devient facile.

Car oui, il est plus aisé de trahir ses idéaux pour obéir à une autorité que de la défier, même si pour cela, d'autres doivent souffrir.

Pour prolonger la réflexion.

Annexe 1 : Lettres de délation.

Domaine de la Prato Perros ce 19 septembre 1942

478
PRÉFECTURE DE VAUCLUSE
21 SEP 1942 4

283
Monsieur le Préfet
M. Japuch
H. 010
H. 100

ETAT FRANÇAIS
23 SEP 1942
Sect. Procureur de CAPELLE

J'ai l'honneur et le Domicile à l'heure où le problème juif se pose dans toute son acuité et que je comprends tout le mal que cette race noire a fait et nous fait malheureusement encore de nous exposer les faits suivants :

Au mois de Juin 1933 il s'est présenté chez moi le nommés Abram Estry pour louer une ferme. Il a tant et si bien fait que j'ai consenti à la lui louer. Il me donnait comme références sérieuses qu'il était depuis quelques années domestique chez les époux Vassé à Venasque et que s'il consentait à quitter ses patrons c'est qu'il avait économisé suffisamment pour travailler librement et pour son propre compte.

Le 1^{er} Novembre 1933 j'ai vu que la ferme était habitée non par Abram Estry mais par des étrangers suspects. J'ai tout de suite écrit à mon "bizarre fermier" de passer chez moi. Or voici ce qu'il m'a dit : « J'ai loué non pour moi mais pour faire entrer en France mon frère qui est en Pologne et les étrangers qui sont dans la ferme sont des associés qui travaillent ; il me fallait un bon contrat pour mon frère. Quelques temps après le frère est arrivé et a pris possession des lieux. Ces Polonais n'avaient pas de meubles et se hâtaient de vendre toutes les récoltes et le foin. Abram Estry n'avait payé le 1^{er} semestre mais il n'a jamais payé le 2^e »

Les agissements de cette bande de juifs étaient plus qu'évidents j'en avais averti Monsieur le Préfet qui les a fait expulser. Mais il faut croire que des puissances occultes sont intervenues puisque le frère d'Abram est toujours dans le Vaucluse.

Abram est, paraît-il décidé mais le frère a pris sa place dans la

maison de Madame et Monsieur Vêre. Ceux-ci n'ont pas d'enfants
et Abram m'avait dit qu'il était aimé comme un fils puisque
Madame Vêre lui confiait ses souliers; et que Monsieur Vêre lui donna
la propriété un jour j'ai très bien compris que l'intérêt seul
le rattachait dans cette famille.

Le Juif, Estrygn dont figure le prénom, continue à caresser le vœu
son frère et si il est ici c'est franchement qu'il s'y trouve.

Va-t-on le laisser tromper ces paysans naïfs et faire sa propagande
insidieuse à la campagne car il n'est là que pour ça.

Si vous désirez le bail du suzer Estrygn Abram le décédé qui n'est
jamais venu habiter Pernes, j'en demanderais une copie à l'enregistrement
pour vous le faire parvenir. A l'époque la gendarmerie de Pernes était
intervenue était au courant.

Par la même occasion je dois vous signaler que les Juifs, pour se multiplier
l'abri et échapper à la loi qui vient de paraître concernant les horaires
de 18 à 5 dans cherchent par tous les moyens à louer des fermes;
d'autres qui ont eu la précaution d'acheter des propriétés se font
ou plutôt se disent "paysans" - pour le camouflage et la
mise en scène ils sont très forts.

Ne croyez point Monsieur le Préfet que c'est une vengeance perso
que je désire assouvir loin de moi cette pensée mais j'estime
qu'après avoir été dupé il faut ouvrir les yeux de ceux qui se
laissent endormir et tromper par trop de confiance et ignorance.
Il m'est pénible de rencontrer ce Juif rentré franchement il
par mon ignorance et ma naïveté d'alors et je me croirais
peu sa complice en ne vous le signalant pas à l'heure où
je suis sûr que cette race est la cause de tous nos malheurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet

l'assurance de ma haute considération
et de mon entier dévouement

No. 2 J. Galzy

Commissionaire aux
Questions Juives
Prefecture du Vaucluse
N. Auboin



el

Questions Juives

avis d'opinion

on nous indique que
M^{me} Joseph, 36, R
Joseph Vernet, juive étrangère
- qu'elle la ville depuis
2 mois avec de faux papiers
de famille au couvent Bobite
4 R. Petit Champs, au dessous
de chez Ardene

Lesif 102

un qui sait
F. D. es l'as

Retranscription de la lettre:

Questions juives

Avignon

On vous indique de Madame Sergef, 36, rue Vernet, juive étrangère a quitté la ville depuis 2 mois avec de faux papiers sa famille au courant habite 4, rue Petit Change, au dessus de chez Arlene (?)

Vérifiez

Un qui sait

Annexe 2 :

Contenu des livres scolaires sous le règne d'Hitler

Dans un livre intitulé *Deutschlands Niedergang und Aufstieg - Bilder aus dem Rechenunterricht auf der Oberstufe der neuen Volksschule (Déclin et ascension de l'Allemagne – Images de l'enseignement du calcul dans les classes de la nouvelle école primaire de L'Etat)* on trouve des exercices tels que :

« Les juifs en Allemagne sont de race étrangère. En 1933, le Reich allemand comptait 66 060 000 habitants. Parmi eux il y avait 499 682 juifs pratiquants. Quel pourcentage représentaient-ils ? »

Un autre manuel intitulé *National-politische Anwendung zur Algebra Mittelstufe* offre des exercices tout aussi saisissants :

« Combien de personnes peuvent-elles vivre dans un abri long de 5m, large de 4m et haut de 2,25m, sachant que leur séjour dans cet abri doit durer trois heures et que la consommation d'air par personne et par heure est de 1 cm³. »

En ce qui concerne la chimie, le manuel *Schulversuche zur Chemie der Kampfstoffe, ein Experimentierbuch zum Gas und Luftschutz (Essais chimiques à l'école sur le gaz et les attaques aériennes)* contient des chapitres traitant des « gaz de combat » (gaz lacrymogènes, asphyxiants, vésicants, suffocants).

Bref, pour chaque matière enseignée, les enfants allemands étaient formés pour faire la guerre. Aucun exercice n'était laissé au hasard, ce qui contribua à faire passer la haine pour un sentiment ordinaire.

Annexe 3:

Le mouchard

Voici messieurs les professeurs
La jeunesse hitlérienne leur
Enseigne à se tenir bien droit.
Chaque écolier est un mouchard.
Terre ou ciel, rien n'est à savoir.
Mais sur tel ou tel, qui sait quoi ?

Et voici donc les chers marmots
Qui s'en vont chercher les bourreaux
Et les conduisent au foyer.
Puis ils montrent du doigt leur père
Et le nomment du nom de traître.
On l'emmène pieds et poings liés.

Cologne, 1935. Un dimanche après-midi pluvieux. Le père, la mère et le garçon sortent de table. Entre la bonne.

LA BONNE : Monsieur et Madame Klimbtsch demandent si Monsieur et Madame sont à la maison ?

LE PERE, *grognant* : Non.

La bonne sort.

LA MERE : Tu aurais dû aller toi-même au téléphone. Ils savent bien que nous ne pouvons pas être sortis.

LE PERE : Pourquoi ne pouvons-nous pas être sortis ?

LA MERE : Parce qu'il pleut.

LE PERE : ce n'est pas une raison.

LA MERE : Où serions-nous allés ? C'est ce qu'ils vont tout de suite se demander.

LE PERE : Il y a une foule d'endroits.

LA MERE : Alors pourquoi ne sortons-nous pas ?

LE PERE : Où irions-nous ?

LA MERE : Si du moins il ne pleuvait pas.

LE PERE : Et où irions-nous s'il ne pleuvait pas ?

LA MERE : Autrefois on pouvait au moins aller chez l'un ou chez l'autre. (*Un temps.*) C'est une erreur de ne pas être allé au téléphone. Maintenant ils savent que nous ne voulons pas d'eux à la maison.

LE PERE : Et quand ils le sauraient !

LA MERE : Rompre avec eux au moment où tout le monde en fait autant, ce n'est pas très élégant.

LE PERE : Nous n'avons pas rompu avec eux.

LA MERE : Alors pourquoi ne viendraient-ils pas ?

LE PERE : Parce que Klimbtsch m'ennuie à mourir.

LA MERE : Autrefois, il ne t'ennuyait pas.

LE PERE : Autrefois ! Ne m'énerve pas avec ton éternel « autrefois » !

LA MERE : En tout cas, rompre avec lui parce qu'il fait l'objet d'une enquête de l'inspection scolaire, autrefois tu ne l'aurais pas fait.

LE PERE : Alors tu veux dire que je suis un lâche ?

(Un temps.) Rappelle-les, dis-leur que nous rentrons à l'instant, à cause de la pluie.

LA MERE *reste assise* : Est-ce que nous demandons aux Lemke de venir ?

LE PERE : Pour qu'ils nous prouvent une fois de plus que nous manquons d'enthousiasme pour la défense passive...

LA MERE , *au garçon* : Henri ! Ne touche pas à la radio !

Le garçon se rabat sur les journaux.

LE PERE : Qu'il pleuve aujourd'hui, c'est une catastrophe. Mais justement dans un pays où quand il pleut c'est une catastrophe, la vie n'est pas possible.

LA MERE : Est-ce que tu crois que c'est raisonnable de faire des réflexions pareilles à haute voix ?

LE PERE : Entre mes quatre murs, je fais les réflexions qui me plaisent. Dans ma propre maison, je ne me laisserai pas imposer silence... *(On l'interrompt : la bonne entre avec le service à café. Silence tant qu'elle est dans la pièce.)* Faut-il absolument que nous ayons une bonne dont le père est gardien d'immeuble ?

LA MERE : Nous en avons assez parlé, il me semble. Tu disais finalement que cela avait ces avantages.

LE PERE : Tout ce que je peux avoir dit ! Répètes-en un seul mot, même à ta mère, et nous voilà dans de beaux draps.

LA MERE : Ce que je peux dire à ma mère... *(La bonne apporte le café.)* Laissez, Erna, vous pouvez sortir, je m'en occupe.

LA BONNE : Merci beaucoup, Madame.

Elle sort.

LE GARCON, *montrant un article du journal* : Tous les ecclésiastiques font ces choses-là, papa ?

LE PERE : Quoi ?

LE GARCON : Ce qu'il y a là.

LE PERE : Qu'est-ce que tu es en train de lire ?

Il lui arrache le journal des mains.

LE GARCON : Mais notre chef de groupe a dit que ce journal-là, nous pouvions tous le lire.

LE PERE : Je n'ai pas à tenir compte de ce que le chef de groupe a dit. Ce que tu peux lire et ce que tu ne peux pas lire, c'est à moi seul d'en décider.

LA MERE : Voici dix pfennigs, Henri . Va en face et achète-toi quelque chose.

LE GARCON : Mais tu vois bien qu'il pleut.

Il s'appuie avec irrésolution contre les vitres.

LE PERE : Si ces articles sur le procès des prêtres ne cessent pas, je résilie mon abonnement.

LA MERE : A quel journal t'abonneras-tu ? Ils en parlent tous.

LE PERE : Si tous les journaux publient de pareilles cochonneries, eh bien je n'en lirai plus aucun. J'en saurai d'ailleurs tout autant sur ce qui se passe dans le monde.

LA MERE : Ce n'est pas si mauvais, cette épuration.

LE PERE : Epuration ! Tout cela est pure politique.

LA MERE : En tout cas, ça ne nous touche pas, après tout,, nous sommes évangélistes.

LE PERE : Pour le peuple, ce n'est pas sans importance de ne plus pouvoir penser à une sacristie sans penser à ces horreurs.

LA MERE : Qu'est- ce qu'ils peuvent donc faire du moment que ces choses-là se produisent ?

LE PERE : Ce qu'ils peuvent faire ? Peut-être balayer une fois devant leur porte. Dans leur Maison Brune non plus, tout n'est pas si propre, d'après ce qu'on dit.

LA MERE : Mais tu as pourtant là la preuve, Charles, que des mesures d'hygiène sont prises pour le bien de notre peuple !

LE PERE : Hygiène ! belle hygiène ! si c'est ça la santé, je préfère la maladie.

LA MERE : Tu es tellement nerveux, aujourd'hui. Il s'est passé quelque chose à l'école ?

LE PERE : Qu'est-ce qu'il aurait pu se passer à l'école ?

Et je t'en prie, ne dis pas sans arrêt que je suis nerveux.

Ça ne peut avancer à rien, qu'à me rendre vraiment nerveux.

LA MERE : Nous ne devrions pas nous disputer tout le temps, Charles. Autrefois...

LE PERE : Je l'attendais, celui-là. Autrefois ! Ni autrefois, ni aujourd'hui, je n'ai envie qu'on empoisonne l'esprit de mon enfant.

LA MERE : Mais au fait, où est-il ?

LE PERE : Comment le saurais-je ?

LA MERE : Tu l'as vu sortir ?

LE PERE : Non.

LA MERE : Je ne vois pas où il a pu aller. (*Elle appelle :*) Henri ! (*Elle sort en courant, on l'entend appeler, elle revient.*) Il est vraiment sorti !

LE PERE : Pourquoi ne serait-il pas sorti ?

LA MERE : Mais il pleut à torrents !

LE PERE : Pourquoi t'énerver comme ça parce que le petit est sorti ?

LA MERE : Qu'est- ce que nous avons dit ?

LE PERE : Quel rapport ?

LA MERE : Tu es si peu maître de toi ces derniers temps.

LE PERE : Je suis parfaitement maître de moi ces derniers temps, mais quand bien même je ne serais pas maître de moi, quel rapport est-ce que ça peut avoir avec le fait que le petit soit sorti ?

LA MERE : Mais tu sais bien que les enfants sont toujours à écouter ce qu'on dit.

LE PERE : Et alors ?

LA MERE : Et alors ! Et s'il se met à le raconter autour de lui ? Tu sais pourtant ce qu'on rabâche sans arrêt aux Jeunesses Hitlériennes. On les pousse carrément à tout rapporter. C'est curieux qu'il soit sorti aussi discrètement.

LE PERE : Absurde.

LA MERE : Est-ce que tu as remarqué à quel moment il est sorti ?

LE PERE : Il est resté un bon bout de temps collé à la fenêtre.

LA MERE : Je voudrais savoir ce qu'il a entendu de notre conversation.

LE PERE : Mais il sait ce qu'il arrive quand on dénonce les gens.

LA MERE : Et ce petit dont nous parlaient les Schmulke ? Son père doit être encore en camp de concentration. Si seulement nous savions à quel moment il a quitté la pièce.

LE PERE : Tout cela est parfaitement absurde !

Il court dans les autres pièces en appelant le garçon.

LA MERE : Je n'arrive pas à me faire à l'idée qu'Henri ait pu s'en aller n'importe où, sans dire un mot. Il n'est pas comme ça.

LE PERE : Il est peut-être allé chez un camarade d'école ?

LA MERE : Alors, ça ne peut être que chez les Mummermann. Je vais téléphoner.

Elle téléphone.

LE PERE : A mon avis, tout cela n'est qu'une fausse alerte.

LA MERE, *au téléphone* : Ici madame Furcke, le professeur Furcke. Bonjour, madame Mummermann. Henri est-il chez vous ?...Non ?... Alors je ne vois pas du tout où il peut être... Dites-moi, madame Mummermann, est-ce que le local des Jeunesses Hitlériennes est ouvert le dimanche après-midi ?...Oui ?... Merci beaucoup. Je vais me renseigner là-bas.

Elle raccroche. Tous deux sont assis et se taisent.

LE PERE : Qu'est-ce qu'il a pu entendre ?

LA MERE : Tu as parlé du journal. Ce que tu as dit sur la Maison Brune, tu n'aurais pas dû le dire. Il a des sentiments si nationaux.

LE PERE : Qu'est-ce que j'ai bien pu dire sur la Maison Brune ?

LA MERE : Mais rappelle-toi ! que tout n'y était pas propre.

LE PERE : Il n'est tout de même pas possible d'interpréter ça comme une attaque. Dire que tout n'est pas propre, ou plutôt, comme je disais, avec une idée d'atténuation : que tout n'est pas entièrement propre, ce qui déjà entraîne une différence, et même une différence considérable, c'est tout au plus faire une remarque sur le ton de la plaisanterie populaire, sur le ton pour ainsi dire du langage familier, cela ne signifie pas plus que de dire : même là-bas, il est probable que certaines choses ne vont pas toujours, dans toutes les circonstances, comme le veut le Führer. Ce caractère de pure probabilité, je l'ai d'ailleurs intentionnellement exprimé quand j'ai dit, je m'en souviens nettement : là-bas non plus tout ne doit pas être entièrement – entièrement dans un sens d'atténuation – propre. Ne doit pas être ! Et non : n'est pas ! Je ne peux pas dire que là-bas quelque chose n'est pas propre, je n'en ai pas la moindre preuve. Là où il y a des hommes, il y a des imperfections. Je n'en ai pas donné plus à entendre, et encore l'ai-je fait sous une forme très atténuée. Et qui plus est, le Führer lui-même, à un certain moment, a formulé des critiques semblables d'une manière incomparablement plus vigoureuse.

LA MERE : Je ne te comprends pas. Tu n'as pas besoin de parler comme ça avec moi.

LE PERE : Je ne voudrais pas en avoir besoin ! Je ne suis pas sûre que toi-même, en bavardant, tu n'aies pas raconté partout ce qu'il nous arrive de dire ici, entre ces quatre murs, dans le feu de la conversation. Comprends-moi bien, je ne t'accuse pas, loin de là, de propager par étourderie je ne sais quel bruit contre ton mari, de même que je ne suppose pas un seul instant que le petit puisse faire qui que ce soit contre son père. Mais entre faire du mal et savoir qu'on en fait, il y a, hélas, une énorme différence.

LA MERE : Maintenant ça suffit ! Tu ferais mieux de tenir ta langue ! Je me casse la tête à essayer de me rappeler si c'est avant ou après la Maison Brune que tu as dit qu'on ne peut pas vivre dans l'Allemagne d'Hitler.

LE PERE : Je n'ai absolument pas dit ça.

LA MERE : Tu fais exactement comme si j'étais la police ! Si je me creuse la cervelle, c'est pour savoir ce que le petit a pu entendre.

LE PERE : L'expression « Allemagne d'Hitler » n'appartient pas à mon vocabulaire.

LA MERE : Et ce que tu as dit sur le gardien d'immeuble, et sur les journaux qui sont pleins de mensonges, et en dernier lieu sur la défense passive, dans tout ce que le petit a pu entendre là, il n'y a rien de positif ! Rien de sain pour une âme d'enfant qui ne peut qu'en être désagrégé, alors que le Führer ne manque jamais de rappeler que la jeunesse de l'Allemagne, c'est l'avenir de l'Allemagne. A vrai dire, le petit n'est pas du tout comme ça, il n'irait pas dénoncer quelqu'un. Je me sens très mal.

LE PERE : Il est rancunier.

LA MERE : De quoi pourrait-il se venger ?

LE PERE : Le diable le sait, il y a toujours quelque chose. Peut-être parce que je lui enlevé sa grenouille verte.

LA MERE : Mais ça fait déjà une semaine.

LE PERE : Ces choses-là il les retient.

LA MERE : Pourquoi aussi la lui avoir enlevée ?

LE PERE : Il ne lui attrapait plus de mouches. Il la laissait crever de faim.

LA MERE : Il a quand même énormément de travail.
LE PERE : LA grenouille n'y est pour rien.
LA MERE : Mais il n'en a plus du tout reparlé, et je venais de lui donner dix pfennings. Il a pourtant tout ce qu'il veut.
LE PERE : Oui, il est acheté.
LA MERE : Qu'est-ce que tu veux dire ?
LE PERE : Ils diront aussitôt que nous avons essayé de l'acheter pour qu'il se taise.
LA MERE : Qu'est-ce que tu crois qu'ils peuvent te faire ?
LE PERE : Tout ! il n'y a plus de limites ! Grands dieux ! Et il faut encore être professeur ! Eduquer la jeunesse ! Mais elle me fait peur, la jeunesse !
LA MERE : Mais il n'y a rien contre toi !
LE PERE : Contre tout le monde, il y a quelque chose. Tout le monde est suspect. Et puis il suffit que la suspicion existe pour que n'importe qui devienne suspect.
LA MERE : Mais un enfant n'est pas un témoin digne de foi. Un enfant ne sait pas du tout ce qu'il raconte.
LE PERE : Que tu dis. Mais depuis quand leur faut-il des témoins ?
LA MERE : Est-ce que nous ne pouvons pas convenir de ce que tu as pu penser, quand tu as fait tes remarques ? Ce que je veux dire, c'est qu'alors il t'aurait mal compris.
LE PERE : Qu'est-ce que j'ai bien pu dire ? Je n'arrive même plus à me le rappeler. C'est cette maudite pluie qui est la cause de tout. Qui vous met de mauvaise humeur. Mais enfin, je serais pourtant le dernier à trouver à redire à ce grand élan spirituel qui soulève aujourd'hui le peuple allemand. Dès la fin 1932, j'avais déjà tout prédit.
LA MERE : Charles, nous n'avons pas le temps de parler de cela. Nous devons surtout nous mettre d'accord, exactement et tout de suite. Il n'y a pas une minute à perdre.
LE PERE : Je ne peux imaginer cela d'Henri.
LA MERE : D'abord la Maison Brune et les cochonneries.
LE PERE : Je n'ai jamais parlé de cochonneries.
LA MERE : Tu as dit que le journal était plein de cochonneries, et que tu allais résilier ton abonnement.
LE PERE : Le journal, oui ! Mais pas la Maison Brune !
LA MERE : Ne peux-tu pas avoir dit, par exemple, que tu désapprouves ces cochonneries dans les sacristies ? Et qu'à ton avis, il est fort possible que ces gens, qui aujourd'hui passent en justice, soient les mêmes qui à l'époque répandaient ces fables monstrueuses sur la Maison Brune, disant que tout n'y était pas si propre ? Et que depuis longtemps déjà ils auraient mieux fait de balayer devant leur porte ? Et ce qui est sûr, c'est que tu as dit au petit de laisser la radio et de prendre le journal, parce que ton opinion est que la jeunesse du Troisième Reich doit ouvrir les yeux sur ce qui se passe autour d'elle.
LE PERE : Tout cela ne sert à rien.
LA MERE : Charles, tu ne vas pas te laisser abattre ! Sois fort, comme le Führer à chaque Instant...
LE PERE : Je ne peux tout de même pas me présenter devant le tribunal et voir à la barre ma propre chair, mon propre sang témoigner contre moi.
LA MERE : Ne prends donc pas les choses comme ça.
LE PERE : C'était une grosse imprudence de fréquenter les Klimbtsch.
LA MERE : Mais pourtant il ne lui est rien arrivé, à Klimbtsch.
LE PERE : D'accord, mais il fait l'objet d'une enquête.
LA MERE : Si tous ceux qui à un moment donné ont fait l'objet d'une enquête s'étaient mis à désespérer !
LE PERE : Est-ce que tu crois que le gardien d'immeuble a quelque chose contre nous ?
LA MERE : Tu veux dire au cas où on l'interrogerait ? D'abord, il y a déjà eu pour son anniversaire une boîte de cigares, et pour le nouvel an des étrennes royales.
LE PERE : Les Gauff, à côté, ont donné quinze marks !

LA MERE : Mais n'oublie pas qu'en 32 ils lisaient encore le *Vorwärts* et qu'en mai 33, quatre mois après la prise du pouvoir, ils pavoisaient encore noir-blanc-rouge !

Sonnerie du téléphone.

LE PERE : Le téléphone !

LA MERE : Je répons ?

LE PERE : Je ne sais pas.

LA MERE : Qui est-ce que ça peut-être ?

LE PERE : Attends un moment. Si ça sonne encore une fois, tu répondras.

Ils attendent. Le téléphone ne sonne plus.

LE PERE : Ce n'est plus une vie !

LA MERE : Charles !

LE PERE : C'est un Judas que tu m'as mis au monde ! Il est là, assis à la table, et il écoute tout, en avalant la soupe que nous lui donnons, et ce que nous disons, nous ses parents, il en prend note, le mouchard !

LA MERE : Tu n'as pas le droit de parler ainsi ! (*Un temps.*) Tu penses que nous devons prendre des dispositions, préparer quelque chose ?

LE PERE : Tu crois qu'ils vont venir tout de suite avec lui ?

LA MERE : C'est quand même possible ?

LE PERE : Je devrais peut-être mettre ma croix de fer ?

LA MERE : Mais bien sûr que oui. Charles ! (*Il va chercher la croix qu'il épingle avec des mains tremblantes.*) Mais pourtant, on n'a rien à te reprocher à l'école ?

LE PERE : Comment veux-tu que je le sache? Je suis prêt à enseigner tout ce qu'ils veulent, mais qu'est-ce qu'ils veulent ? Si seulement je le savais ! Qu'est-ce que je sais sur la manière dont ils veulent qu'on présente Bismarck, quand ils mettent tant de temps à sortir les nouveaux livres de classe ! Est-ce que tu ne peux pas donner encore dix marks à la bonne ? Elle passe son temps à nous écouter.

LA MERE, *approuvant de la tête* : Et le portrait d'Hitler, si nous l'accrochions au-dessus de ton bureau ? Cela fera mieux.

LE PERE : Oui, fais-le. (*La mère va pour le faire.*)

Mais si le petit allait dire que nous l'avons changé de place exprès, on en conclurait que nous avons mauvaise conscience. (*La mère raccroche le portrait à l'ancienne place.*)

On n'a pas ouvert la porte ?

LA MERE : Je n'ai rien entendu.

LE PERE : Mais si !

LA MERE : Charles !

Elle l'étreint.

LE PERE : Maîtrise tes nerfs. Fais-moi un petit paquet de linge.

On entend la porte s'ouvrir. Le père et la mère, interdits, sont debout l'un contre l'autre dans un coin de la pièce. La porte s'ouvre et le garçon entre, un petit sac en papier à la main. Un temps.

LE GARCON : Mais qu'est-ce que vous avez ?

LA MERE : Où étais-tu ? (*Le garçon montre son petit sac de chocolateries.*) Tu as acheté du chocolat, c'est tout ce que tu as fait ?

LE GARCON : Qu'est-ce que j'aurais fait d'autre ? Il n'y a rien de secret.

Il traverse la chambre en mangeant. Ses parents le suivent avec un regard scrutateur.

LE PERE : TU crois qu'il dit la vérité ?

La mère hausse les épaules.

Grand peur et misère du III^e Reich de Bertolt Brecht.

→ **Pistes d'exploitation pour les relais éducatifs :**

- Identifie le thème de ce texte.
- Fais le portrait des trois personnages.
- Relève les différentes ambiances qui se développent dans cette rencontre.
- Qu'est-ce qui perturbe ici le récit ?
- Tous les personnages comprennent-ils les intentions des autres personnages ? Cite un exemple.

→ Jouer ce texte de théâtre en classe.

→ Faire passer un message, de personne à personne et comparer la différence entre le sens au départ et à l'arrivée.

→ Ecrire un texte argumentatif à partir des phrases suivantes :

« Le premier degré de la sagesse, est de savoir se taire ; le deuxième , de savoir parler peu, et de se modérer dans le discours ; le troisième, est de savoir beaucoup parler, sans parler mal et sans trop parler ». (Abbé Dinouart, XVIII^e siècle)

« La route de la vertu n'est pas toujours la plus sûre, et il y a des circonstances dans le monde où la complicité d'un crime est préférable à la délation ». (Marquis de Sade)

« Un enfant raisonnable est une sale graine de délateur dévot et lâche, un garçon déraisonnable est beaucoup mieux ». (Georg Christoph Lichtenberg).

« On fait de la critique quand on ne peut pas faire de l'art, de même qu'on se met mouchard quand on ne peut pas être soldat ». (Gustave Flaubert)

BIBLIOGRAPHIE :

1. Les conversations secrètes des français sous l'occupation/ Antoine Lefébure/ PLON/1993
2. la Belgique sous l'Occupation allemande (1940-1945)/ Paul Struye et Guillaume Jacquemyns/ EDITIONS COMPLEXE/2002
3. La seconde guerre mondiale (vie et société)/ Guillaume Prévost/ LAROUSSE/1992
4. La vie quotidienne des belges sous l'occupation/ Jacques de Launay/ PAUL LEGRAIN/1982
5. La délation sous l'occupation/ André Halimi/ EDITION°1/ 1998
6. Histoire de la collaboration/ Dominique Venner / PYGMALION 2000
7. Guerre et paix sous l'occupation/ Tzvetan Todorov et Annick Jacquet/ ARLEA 1996
8. Etre Juif en France pendant la seconde guerre mondiale/ René Poznanski/ HACHETTE/ 1994
9. l'Humanité.fr
10. Historia magazine
11. www.ac-rennes.fr
12. www.users.skynet.be
13. www.mapage.noos.fr
14. www.lemondedelilly.chez.tiscali.fr
15. www.simonlapointe.info/XXesiecle/cours4.pdf
16. www.alliancefr.com
17. www.palf.free.fr
18. www.lalibre.be
19. www.trianglerouge.be
20. <http://juripole.u-nancy.fr/Barreau/Discours/Diebold.html>